

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2025

PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS LE SECTEUR
ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 1522)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

SOUS-AMENDEMENT

N° 831

présenté par
M. Schellenberger

à l'amendement n° 642 du Gouvernement

ARTICLE 3

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« sur le long »

les mots

« à moyen »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'ambition de fermeture du cycle ne doit pas être visé à long terme mais bien à moyen terme. Il s'agit de la stratégie française historique pour laquelle les tergiversations stratégiques ont trop bardées. Il s'agit désormais d'affirmer avec ambition que la fermeture du cycle est accessible à l'horizon de 2050.